



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine

Question écrite n° 1207

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le suivi des enfants avec autisme. Confrontés à une maladie face à laquelle la médecine demeure encore aujourd'hui impuissante, de nombreux parents d'enfants autistes se tournent vers des traitements mis au point à l'étranger. Or, compte tenu des longues procédures de validation, ces traitements, notamment ceux dits comportementaux, ne sont pas pris en charge et ne bénéficient pas à l'ensemble des patients. Aussi, compte tenu des enjeux de santé publique mais aussi des enjeux de vie pour de nombreuses familles, il lui demande de préciser les mesures envisagées par le Gouvernement pour développer la recherche médicale sur l'autisme et accélérer les procédures de validation des recherches menées dans d'autres pays.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1207

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2007, page 4968

Question retirée le : 25 mars 2008 (Retrait pour cause de question identique)